



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 065-216502260-20240402-2024023-DE



Séance du 2 avril 2024 à 18h

2024/023

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Bernard JOUCLA, Michel DUHAMEL, Juliette SALANNE, Alexandre ARRIZABALAGA, Sébastien ABADIE, Jean-Christophe MADELAINE, Jean-Baptiste MARTINEZ, Bruno CAZERES, Bernard LHOSSEIN, Hélène FRANCES, Dominique GAYE, Stéphanie MARQUEZ, Serge ALMENDRO, Laetitia CAZABAN, Caroline ECORCHON

Absents : Noémie DEUTSCH (donne procuration à Michel DUHAMEL), Régine TOSON (donne procuration à Gisèle VINCENT), Ingrid BOUTARFA, Sandrine TREBUCQ

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 22

Date de la convocation : 28 mars 2024

VALIDATION DU MARCHÉ RENOVATION DU CHEMIN DE TRAVERSE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre de la création de la voie verte entre le bourg et le Pouey, la commune prévoit de rénover le chemin de Traverser pour permettre la mise en œuvre de la CVCB (chaussée à voie centrale banalisée).

Les travaux consistent à reprofiler la voie pour permettre la circulation en toute sécurité des vélos et des véhicules.

4 entreprises ont présenté une offre :

- ARAVIA TP : 34 095,67 € TTC
- MALET : 42 249,60 € TTC
- COLAS : 34 895,83 € TTC
- ROUTIERE : 61 587 € TTC

Après ouverture des offres, puis analyse par les services techniques, la commission d'appel d'offres s'est réunie et a choisi l'entreprise ARAVIA TP, pour un montant de 28 413,06 € HT soit 34 095,67 € TTC.

L'enveloppe nécessaire au financement de ce projet est inscrite et votée au budget primitif 2024.

Ainsi informé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à attribuer à ARAVIA TP les travaux de rénovation du chemin de Traverser pour un montant de 34 095,67 € TTC.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,


Denis FEGNE

